

# DÉPOSEZ VOTRE DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX

*Depuis chez vous !*



## Dépôt en ligne :

Guide d'utilisation

### Ce guide vous accompagne :

- Pour la création de votre compte particulier
- Pour le dépôt en ligne de votre demande d'autorisation d'urbanisme

# 1. AVANT DE ME LANCER

---

- **Si je rencontre des difficultés pour réaliser cette démarche en ligne ?**



Le service urbanisme du Grand Langres peut m'accompagner par téléphone au : 03 25 86 86 85 ou par mail : [urbanisme@grand-langres.fr](mailto:urbanisme@grand-langres.fr)  
Horaires d'ouverture du service : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (16h30 le vendredi) - fermeture le mardi matin

- **Format des pièces du dossier : je le vérifie !**



Je veille, avant d'entamer cette démarche, à préparer les pièces à déposer en vérifiant leur taille (maximum 25 Mo par document). Les extensions de format de fichier acceptées sont : \*pdf, \*jpg, \*doc, \*docx.

- **Je n'ai pas de scanner : comment faire ?**



Si je dispose d'un téléphone portable ou d'une tablette : il existe des applications qui me permettent de scanner mes documents. Pratique !  
Je veille à bien indiquer les mesures sur mes plans pour permettre l'instruction de mon dossier, surtout si mes pièces sont scannées.

- **Je n'ai pas de plan de situation ou de plan de masse ?**



Je peux utiliser les sites internet [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr) ou [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr) pour les télécharger.

## 2. JE SAISIS MA DEMANDE

---

**Les pièces à joindre à mon dossier sont prêtes ?  
Je commence la démarche en ligne !**

**1** Je me connecte sur [www.langres.fr](http://www.langres.fr) dans l'onglet **Urbanisme et Habitat**  
Dans la colonne « Urbanisme », je sélectionne : « Dépôt en ligne des demandes d'autorisation de travaux »  
Je clique sur le lien en bleu : « Remplir et déposer son dossier en ligne ».

**2** Je peux également me connecter directement sur le site :  
<https://grandlangres.geosphere.fr/portailccs>

**3** Je crée un compte utilisateur **PARTICULIER**  
Au bas de la fenêtre, je clique sur « Créer un compte **Particulier** ».

Connexion ou  
création de votre  
espace

 Particulier 

 Email

 Mot de passe

Connexion

J'ai oublié mon mot de passe.  
Créer un compte Particulier /  
Professionnel.

4

## Je remplis mes informations personnelles

### Formulaire d'inscription

**Information**  
Une fois votre inscription validée, vous recevrez un email avec un lien pour activer votre compte.

#### Vos données de connexion

Adresse email\*

Confirmation de l'adresse email\*

Mot de passe\*

Confirmation du mot de passe\*

Votre mot de passe doit contenir au moins 8 caractères, une lettre minuscule, une lettre majuscule, un chiffre, un caractère spécial autorisé (@ \$ ! % \* # ? &).

#### Vos coordonnées

**Vous êtes**  
 Un particulier  Une personne morale

Civilité\*  Nom\*  Prénom\*

Date de naissance\*  Commune de naissance\*

Code département de naissance  Pays de naissance

N°  Extension  Adresse\*

Lieu-dit  Boite postale  Cedex

Code postal\*  Commune\*

#### Validation

7 + 4 = ?

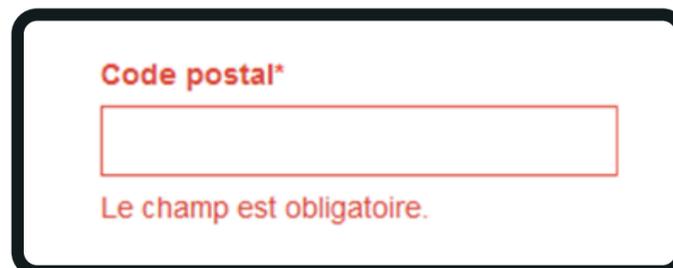
J'accepte les Conditions Générales d'Utilisation.\*

5

**Je clique sur « Valider »**

Valider

- **Si une anomalie est présente, la zone d'erreur apparaît en rouge :**



Code postal\*

Le champ est obligatoire.

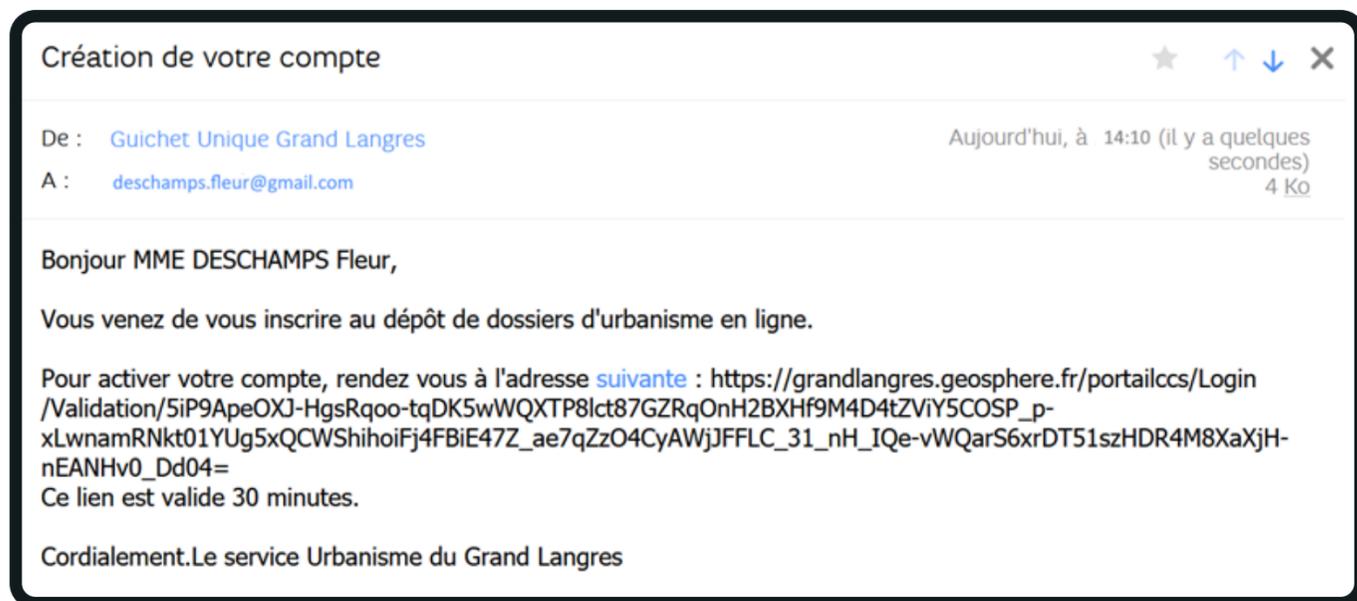
- **Sinon, le message suivant apparaît :**

✓ **Confirmation**

Un lien d'activation a été envoyé sur votre adresse email.

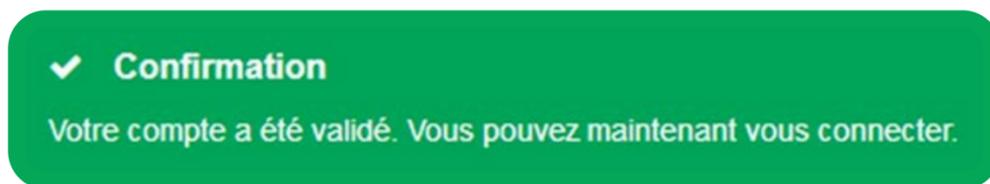
## 6 Je reçois le message ci-dessous et j'active mon compte

- Je dispose de **30 minutes pour activer** mon compte en cliquant sur le lien inclus dans le corps du message.
- Si je dépasse le délai de 30 minutes, il sera nécessaire de recommencer une création de compte.



**ATTENTION : Ce message peut se retrouver dans la partie SPAMS ou INDESIRABLES de ma boîte de réception électronique.**

- En cliquant sur le lien, le message suivant confirme la validité du compte :



## 7 Connexion sur le portail

- Je sélectionne le profil Particulier dans la première ligne d'identification.
- Je saisis mes identifiants (e-mail complet et mot de passe).
- Je clique sur connexion.

Connexion ou création de votre espace

Personne Particulier

fleur.deschamps@xxxxx.fr

••••••••••

Connexion

[J'ai oublié mon mot de passe.](#)  
[Créer un compte Particulier / Professionnel.](#)

## 8 Créer un dépôt

1

Type de la demande

- Je clique sur « Déposer » et sélectionne dans chaque liste déroulante : commune, type de dossier, numéro du Cerfa, objet de la demande.

The screenshot shows the 'Guichet Unique' interface. At the top, there is a navigation bar with icons for 'Accueil', 'Déposer', 'Brouillons', 'Terminés', 'Mes échanges (0)', and 'Demander un rendez-vous'. The 'Déposer' icon is circled in red. Below the navigation bar is a progress indicator with four steps: 1. Type de la demande (highlighted in blue), 2. Description du projet, 3. Pièces du dossier, and 4. Récapitulatif. The main content area is titled 'Type de la demande' and contains four dropdown menus: 'Commune\*' (with 'LANGRES' selected), 'Type de dossier\*' (with 'Sélectionnez un type de dossier'), 'Numéro du Cerfa\*' (with 'Sélectionnez un numéro de Cerfa'), and 'Objet de la demande\*' (with 'Sélectionnez un objet de la demande'). A 'Valider' button is located at the bottom of the form. A red line connects the 'Déposer' icon in the navigation bar to the form, and a red arrow points from the text in the first bullet point to the dropdown menus.

- Je clique sur **Valider**

9

Je complète et valide ensuite chaque page du formulaire\* en ligne correspondant au formulaire cerfa sélectionné et je n'oublie pas de renseigner les références cadastrales de la ou des parcelle(s) (par exemple AB 14, AB 15)

Références cadastrales de la ou les parcelles

Préfixe	Section*	N° de parcelle*	Superficie de la parcelle (m <sup>2</sup> )
<input type="text"/>	AB	14	<input type="text"/>

Observation

Partielle

Superficie totale du terrain (m<sup>2</sup>)

A tout moment, je peux interrompre ma saisie. Ma demande sera conservée sur mon espace personnel dans « Mes brouillons ».

\*Pour remplir correctement la déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions, je me rends en page 17 de ce guide.

## 10 J'ajoute les pièces numériques nécessaires au dépôt

Je joins toutes les pièces nécessaires à l'instruction de mon dossier.

Pour tout dossier, le plan de situation est une pièce obligatoire.

De plus, selon la nature de mon projet, des pièces complémentaires sont nécessaires (par exemple, un plan de masse, des photographies, etc).

Je me réfère au bordereau des pièces à fournir du formulaire Cerfa correspondant, téléchargeable sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

Pièces complémentaires à joindre selon la nature ou la situation du projet

**Si votre projet crée une construction ou modifie le volume d'une construction existante (exemples : véranda, abri de jardin, etc.)**

DP02	Un plan de masse coté dans les 3 dimensions [Art. R.431-36 b) du code de l'urbanisme] ?	Ajouter un fichier
! Aucun fichier		

**Si votre projet modifie le profil du terrain (exemple : piscine enterrée, etc.)**

DP03	Un plan en coupe précisant l'implantation de la construction par rapport au profil du terrain [Art. R.431-10b) du code de l'urbanisme] ?	Ajouter un fichier
! Aucun fichier		

**Si votre projet modifie les façades et les toitures (exemple : pose d'une fenêtre de toit, création d'une porte..) - Inutile pour un simple ravalement de façade.**

DP04	Un plan des façades et des toitures [Art. R. 431-10 a) du code de l'urbanisme] ?	Ajouter un fichier
! Aucun fichier		

## 11 Je coche les cases et clique sur « déposer ma demande »

Le bouton « Vérifier les informations saisies » permet de visualiser rapidement toutes les informations enregistrées.

Après avoir renseigné la rubrique « Validation de la demande », je clique sur « Déposer ma demande », ce qui signifie que je la signe électroniquement.

1 Type de la demande    2 Description du projet    3 Pièces du dossier    4 Récapitulatif

Récapitulatif

Vérifier les informations saisies

Validation de la demande

Permettre l'utilisation des informations nominatives comprises dans ce formulaire à des fins commerciales

Je certifie que les informations fournies sont exactes et signe électroniquement les documents\*

J'accepte les Conditions Générales d'Utilisation \*

Déposer ma demande

**Attention ! Lorsque je clique sur « Déposer ma demande », ma saisie est définitive et télétransmise à la mairie du lieu des travaux. Je ne peux plus la modifier.**

12

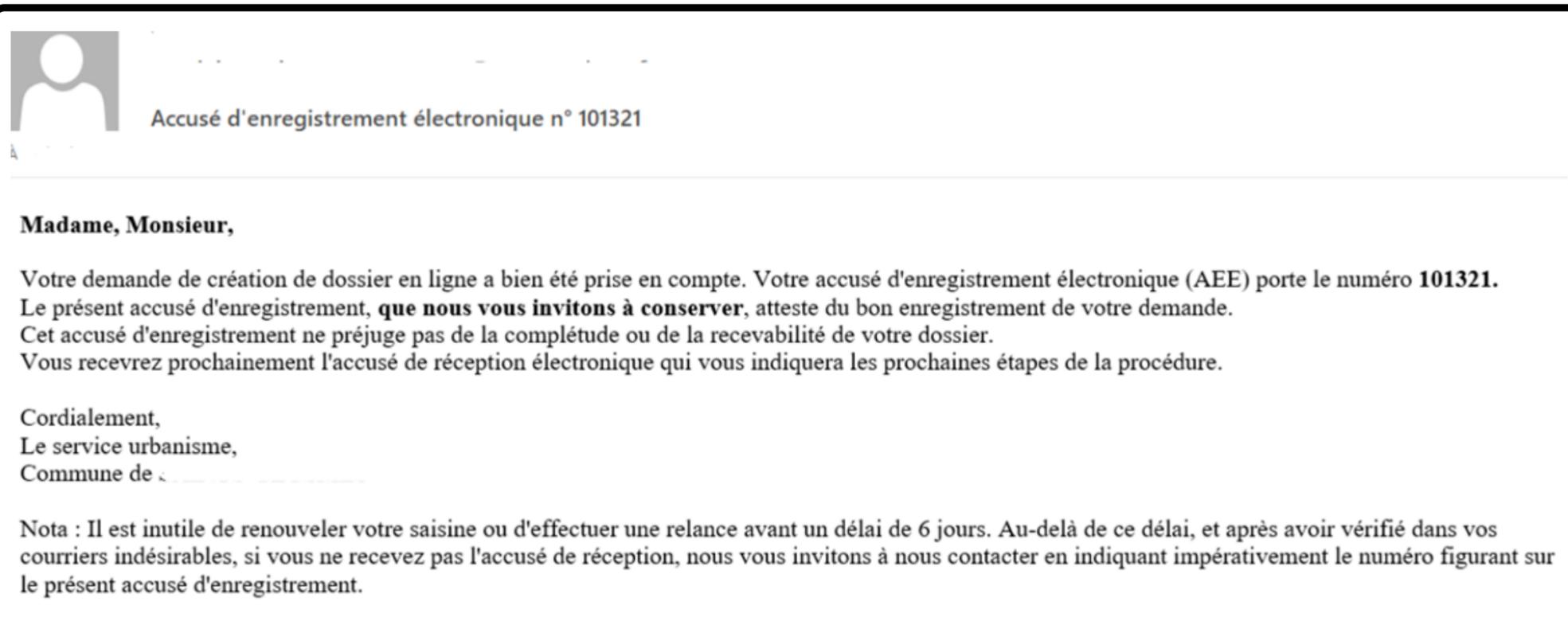
**Suivant la volumétrie des pièces numériques, l'envoi des fichiers va durer plusieurs minutes**

**Si cela s'est passé correctement « confirmation » s'affiche :**

✓ Confirmation

13

**Un premier mail m'est transmis : c'est un accusé d'enregistrement**



The screenshot shows an email header with a profile icon and the text "Accusé d'enregistrement électronique n° 101321". The body of the email contains the following text:

**Madame, Monsieur,**

Votre demande de création de dossier en ligne a bien été prise en compte. Votre accusé d'enregistrement électronique (AEE) porte le numéro **101321**.  
Le présent accusé d'enregistrement, **que nous vous invitons à conserver**, atteste du bon enregistrement de votre demande.  
Cet accusé d'enregistrement ne préjuge pas de la complétude ou de la recevabilité de votre dossier.  
Vous recevrez prochainement l'accusé de réception électronique qui vous indiquera les prochaines étapes de la procédure.

Cordialement,  
Le service urbanisme,  
Commune de s.....

Nota : Il est inutile de renouveler votre saisine ou d'effectuer une relance avant un délai de 6 jours. Au-delà de ce délai, et après avoir vérifié dans vos courriers indésirables, si vous ne recevez pas l'accusé de réception, nous vous invitons à nous contacter en indiquant impérativement le numéro figurant sur le présent accusé d'enregistrement.

**Veillez patienter**

Votre demande est en cours d'envoi. Cette opération peut durer plusieurs minutes.



- Ce mail arrivera quelques minutes (généralement 15 min) après l'accusé d'enregistrement électronique.

Ville de  
52200

**Madame, Monsieur,**  
Vous avez saisi par voie électronique au 'Service Urbanisme' de la Ville de ..... une demande de **Déclaration préalable**, enregistrée le **02/07/2021** sous le numéro **DP**

Le présent récépissé, **que nous vous invitons à conserver**, atteste de la réception de votre demande. Il ne préjuge pas de la complétude ou de la recevabilité de votre dossier. Le délai d'instruction de votre dossier est de **1 mois**.

- *Si vous avez déposé une déclaration préalable* et si vous ne recevez pas de courrier de l'administration dans ce délai, vous bénéficierez d'une décision de non-opposition à ces travaux ou aménagements.
- *Si vous avez déposé une demande de permis* et si vous ne recevez pas de courrier de l'administration dans ce délai, vous bénéficierez d'un permis tacite.
- *Si vous avez déposé une demande de certificat d'urbanisme* et qu'aucune réponse ne vous est notifiée dans ce délai, vous serez titulaire d'un certificat d'urbanisme tacite. Attention : ce certificat d'urbanisme ne porte pas sur la réalisation d'un projet mais uniquement sur les garanties du certificat d'urbanisme d'information (liste des taxes et participations d'urbanisme et limitations administratives au droit de propriété).

**•Toutefois, dans le mois qui suit le dépôt de votre dossier, l'administration peut vous écrire :**

- Soit pour vous avertir qu'un autre délai est applicable, lorsque le code de l'urbanisme l'a prévu pour permettre les consultations nécessaires (si votre projet nécessite la consultation d'autres services...).
- Soit pour vous indiquer qu'il manque une ou plusieurs pièces à votre dossier.
- Soit pour vous informer que votre projet correspond à un des cas où un permis tacite n'est pas possible.

Si vous recevez une telle lettre avant la fin du mois qui suit le dépôt de votre dossier, celle-ci remplacera le présent récépissé électronique. Si vous n'avez rien reçu à la fin du mois qui suit le dépôt de votre dossier, le délai d'instruction ne pourra plus être modifié.

**•Attention : le permis ou la décision de non-opposition ne sont définitifs qu'en l'absence de recours ou de retrait :**

- Dans le délai de deux mois à compter de son affichage sur le terrain, sa légalité peut être contestée par un tiers. Dans ce cas, l'auteur du recours est tenu de vous en informer au plus tard quinze jours après le dépôt du recours.
- Dans le délai de trois mois après la date de la déclaration préalable ou du permis, l'autorité compétente peut le retirer, si elle l'estime illégal. Elle est tenue de vous en informer préalablement et de vous permettre de répondre à ses observations.

Cordialement,  
Le service urbanisme,  
Commune de .....

# 3. LES AUTRES MENUS DU TÉLÉSERVICE

## Vue « Mes derniers dossiers en cours »

- Le bouton « Accéder aux pièces et correspondances du dossier » permet d'accéder à la fiche récapitulative des informations renseignées lors du dépôt + les pièces déposées.
- Le cas échéant, ce menu permettra de déposer les éventuelles pièces complémentaires demandées par la mairie.

Mes dossiers en cours

Traitement de mon dossier DP

Votre dossier est **en attente de pièces**

Type de dossier : DP  
Objet de la demande : Maison individuelle  
Déposé le 21/09/2021 sur la commune de LANGRES  
Au  
Parcelles : 269

Voir l'avancement du dossier  
Accéder aux pièces et correspondances du dossier (0)  
Déposer des pièces  
Déposer un retrait

- Le bouton « Informations générales » présente les informations générales du dossier : référence, date de dépôt, date limite d'instruction, statut d'instruction, instructeur en charge du dossier.

État d'avancement de votre dossier

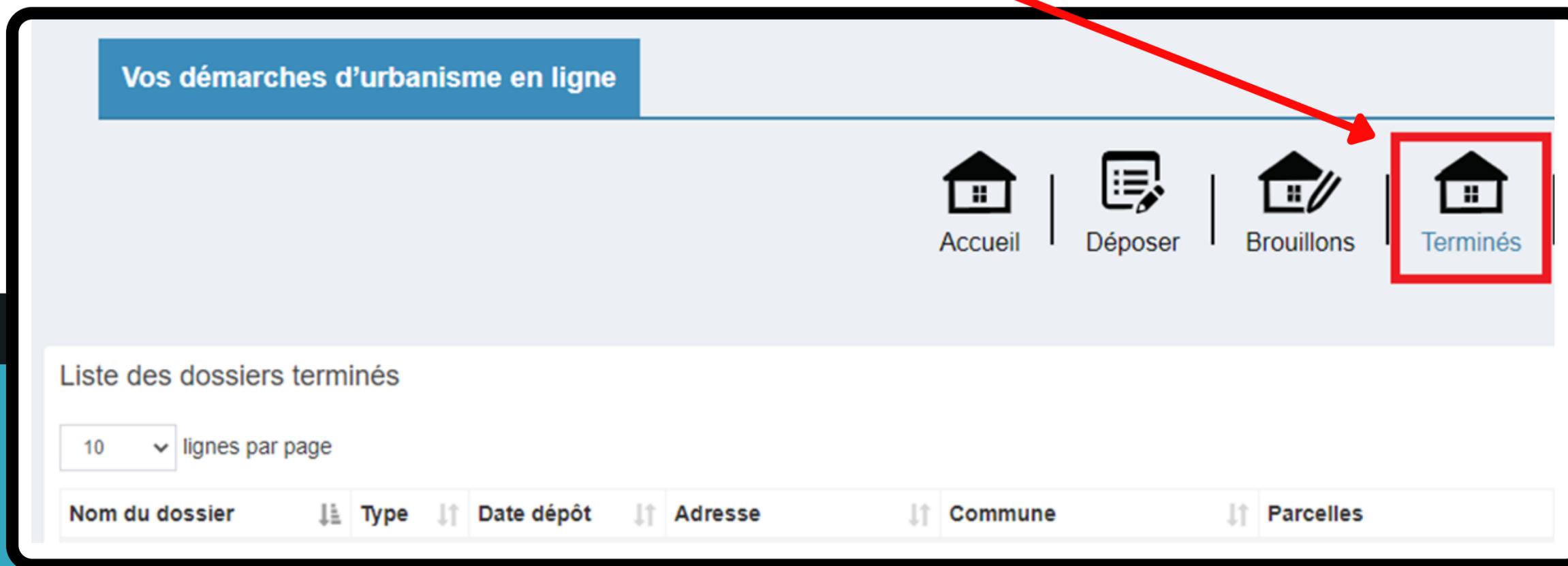
Les informations fournies le sont à titre purement indicatif et ne peuvent engager la responsabilité de la Ville. [Mentions légales.](#)

Informations générales

Numéro du dossier	DP
État	En cours d'instruction
Date de dépôt	01-04-20
Date de validation des pièces complémentaires	01-04-20
Date limite d'instruction	01-05-20
Documents	DP00 - Formulaire Cerfa DP01 - Plan de situation du terrain

## Vue « Mes dossiers terminés »

Ce bouton présente l'historique sous forme de tableau de bord de mes dossiers traités dont l'instruction est close.



Vos démarches d'urbanisme en ligne

Accueil | Déposer | Brouillons | **Terminés**

Liste des dossiers terminés

10 ▼ lignes par page

Nom du dossier	Type	Date dépôt	Adresse	Commune	Parcelles
----------------	------	------------	---------	---------	-----------

# 4. JE DOIS DÉPOSER DES PIÈCES COMPLÉMENTAIRES

Pendant l'instruction de mon dossier, la mairie peut me demander de déposer une ou des pièce(s) complémentaire(s).

Pour ce faire, je clique sur « Déposer des pièces » :



Mes dossiers en cours

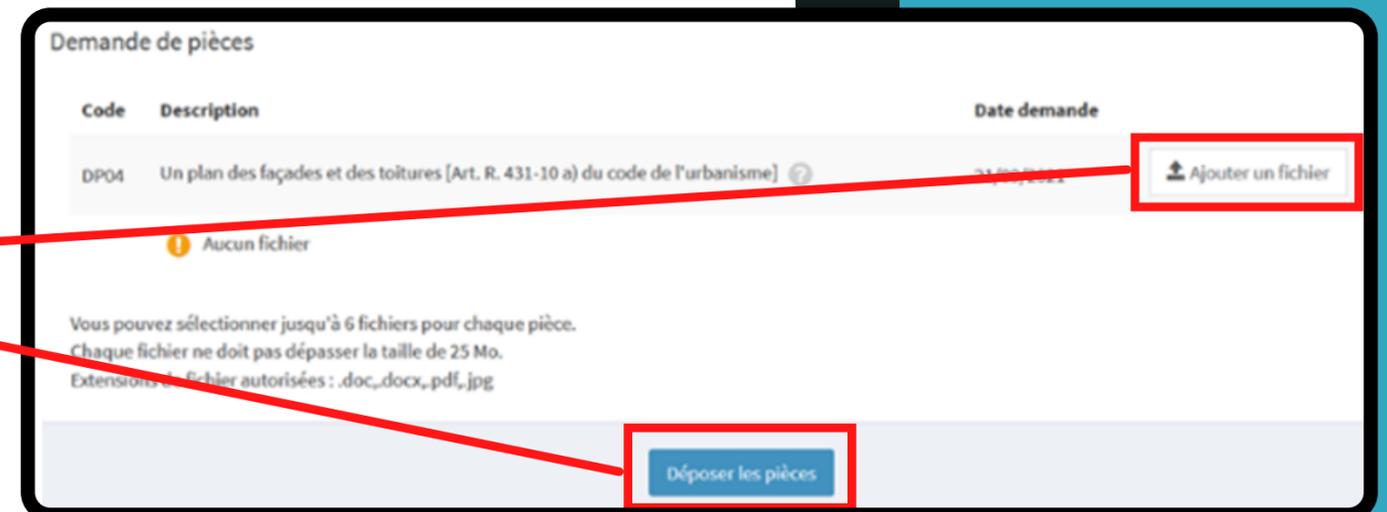
Traitement de mon dossier DP

Votre dossier est **en attente de pièces**

Type de dossier : DP  
Objet de la demande : Maison individuelle  
Déposé le 21/09/2021 sur la commune de LANGRES  
Au  
Parcelles : 269

Voir l'avancement du dossier  
Accéder aux pièces et correspondances du dossier (0)  
**Déposer des pièces**  
Déposer un retrait

J'ajoute les pièces complémentaires et je termine en cliquant sur « Déposer les pièces ».



Demande de pièces

Code	Description	Date demande
DP04	Un plan des façades et des toitures [Art. R. 431-10 a) du code de l'urbanisme]	21/09/2021

Aucun fichier

Vous pouvez sélectionner jusqu'à 6 fichiers pour chaque pièce.  
Chaque fichier ne doit pas dépasser la taille de 25 Mo.  
Extensions de fichier autorisées : .doc, .docx, .pdf, .jpg

**Ajouter un fichier**

**Déposer les pièces**

# 5. LES CHAMPS À REMPLIR DANS LES DIFFÉRENTS FORMULAIRES

## Déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions :

Les trois premières lignes doivent obligatoirement être renseignées.

Si je rénove ma toiture ou ma façade, j'indique simplement 0 à chacune de ces lignes.

Si je construis un abri ouvert, une pergola ou un appentis, j'indique 0 pour ces trois lignes.

Si je construis un abri de jardin fermé, j'indique sa surface en première ligne, puis un 0 aux lignes suivantes.

Si je crée une piscine, j'indique encore 0 pour ces trois premières lignes, puis je me place dans le cadre « Autres éléments créés soumis à la taxe d'aménagement ».

J'indique alors la surface du bassin créée.

✓ Déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions

Les lignes ci-dessous doivent être obligatoirement renseignées, quelle que soit la nature de la construction

Surface taxable totale créée de la ou des construction(s), hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (m<sup>2</sup>)\*

Surface taxable créée des locaux clos et couverts à usage de stationnement (m<sup>2</sup>)\*

Surface taxable démolie de la (ou des) construction(s) (m<sup>2</sup>)\*

Autres éléments créés soumis à la taxe d'aménagement

Nombre de places de stationnement non couvertes ou non closes

Superficie du bassin intérieur ou extérieur de la piscine, créée par le projet (m<sup>2</sup>)

Superficie des panneaux photovoltaïques posés au sol (m<sup>2</sup>)

**Pour conclure ma déclaration, je renseigne le cadre « Redevance d'archéologie préventive ».**

Redevance d'archéologie préventive

Le projet fait-il l'objet d'un (ou de) terrassement(s) ?

Oui  Non

# ET MAINTENANT ?

---



**Ma demande va être instruite par le Service Urbanisme du Grand-Langres qui transmettra à la mairie du lieu des travaux la proposition d'arrêté de décision qui sera signée par le maire de la commune.**



Je peux à tout moment suivre l'évolution de mon dossier.  
Les échanges sont ainsi rapides et efficaces.  
Une fois la décision prise, j'en suis informé par la mairie.



**A réception de la décision m'autorisant à réaliser les travaux, je procède à l'affichage de cette autorisation sur le lieu des travaux, visible depuis la voie publique.**

**A l'issue des délais légaux de recours et de retrait,  
je peux commencer mes travaux !**



# CONTACT

Service Urbanisme du Grand-Langres

Adresse : 215, Avenue du 21ème RI – CS 70127 – 52206 LANGRES CEDEX

03 25 86 86 85

[urbanisme@grand-langres.fr](mailto:urbanisme@grand-langres.fr)

